

Le p'tit monde des

11
07 - 2009



CRANSAC

Bulletin interne
des Adhérents
RFC

Mes chers cousins,

Une page vient de se tourner dans l'histoire de notre jeune rassemblement des familles CRANSAC. - Avec la disparition de notre ami Yves, nous comprenons mieux la place qu'il occupait parmi nous. Au-delà du travail qu'il effectuait inlassablement en recherches diverses et variées sur l'histoire de notre famille et du Rouergue, sa très grande disponibilité en faisait l'un des piliers essentiel de notre association. Il nous manque déjà terriblement. Aussi, ai-je voulu, dans ce premier numéro qui paraîtra en ce début d'été, vous transmettre le testament qu'il a bien voulu nous laisser quelques jours avant de nous quitter, dans l'un de ses derniers mails daté du 25 janvier 2009 à 11h02 :

J'ai reçu avec un très grand plaisir la gazette



Yves CRANSAC

Félicitations à tous ceux qui l'ont éditée et envoyée : ELLE EST SPLENDIDE ; Comme j'en étais le principal rédacteur, ma satisfaction est totale. Réalisée avec un photocopieur couleur, les photos de Rodez, de l'AG, de la presse, des articles ont un superbe rendu.

Où a-t-elle été imprimée?

Il faut que perdure une fois par an ce lien entre les adhérents et l'association, et je suis persuadé que c'est ce qui sera fait.

Ce n'est pas compliqué, il faut se répartir le travail

(Un petit courrier de 2-3 pages, en milieu d'année serait peut être utile)

Au début, ont été publiées les différentes branches. Peut-être faudrait-il y revenir.

Avec Hérédis, on peut maintenant publier des arbres en PDF.

Et les infos à surveiller sur Internet ne manquent pas.

Merci à tous. Je vous embrasse.

Yves

Vous en conviendrez : la charge est lourde, mais pas au-delà de nos possibilités si chacun de nous veut bien prendre une part de responsabilité.

Notre amie Yvette, que je remercie très chaleureusement, a accepté de l'éditer et de l'envoyer à nos adhérents. Claude, qui a en charge les finances, vous tiendra informé de l'état présent de nos adhésions, ce qui permettra à chacun de contacter tous ceux de leur entourage qui seraient susceptible de nous rejoindre. Vous en aurez connaissance en dernière page

Reste à trouver des rédacteurs pour les pages centrales. N'hésitez pas à rédiger un article et à me le communiquer : il sera retranscrit avec grand plaisir et vos informations partagées par tous.

Par ailleurs, par souci de protection de notre planète et d'économie financière, la Gazette ne sera plus éditée qu'en nombre restreint, vous la recevrez directement sur votre messagerie

Je compte sur vous et vous souhaite d'excellentes vacances.

Jacques CRANSAC

Réflexion sur ses ascendances maternelles

Les coutumes, les mœurs évoluant, il convient plus que jamais de s'intéresser à son ascendance maternelle et non exclusivement à celle dont nous portons le patronyme.

D'abord à celle de sa mère. En ce qui me concerne, cela me conduit dans le Gard et le Comté de Nice.

En effet, **mon grand-père maternel** portant le nom de **NOUVEL** était originaire du Gard (30). Mais, à son tour, son ascendance ne se limitait pas aux confluences des Cévennes. Par sa mère, l'histoire familiale l'amenait en Dauphiné puis en Isère et en Savoie.

Du côté de son épouse, c'est-à-dire ma bien aimée **grand-mère maternelle**, l'histoire de France prend toute sa place.

Nice, sa ville natale, capitale du Comté n'était devenue française, souvenons-nous, que sous Napoléon III, en récompense de service rendu lors de l'unité italienne. Rappelons-nous, au passage, que **GARIBALDI**, chantre de cette unité, était né à Nice.

Le père de ma grand-mère maternelle descendait d'une vieille famille française, originaire du massif central, partie avec les Rois de France lors des guerres d'Italie à la Renaissance et s'était établie depuis cette date sur les bords du Pô.

Ils étaient devenus successivement, sujets de princes italiens à la Renaissance, avant d'être plusieurs fois et alternativement sujets autrichiens, italiens, français (lors des guerres napoléoniennes) puis sujets du Roi de Piémont Sardaigne avant que l'Unité italienne n'en fasse des ressortissants de la maison de Savoie.

Cet arrière-grand-père européen avant la lettre devait voir sa descendance se répandre en Italie, en France, aux Etats-Unis, en Ecosse, au Canada et en Suisse. Comprenez que, dans de telles circonstances, sans transmission orale de génération en génération, les recherches généalogiques soient extrêmement difficiles.

Du côté de mon père, cent pour cent aveyronnais, les choses sont plus simples : toutes ses ascendances maternelles se limitent au Ségala et la Vallée du VIAUR.

Du côté de ma grand-mère paternelle que je n'ai malheureusement pas connue, disparue prématurément, nous voilà avec la famille **BOUSQUET** à Agen d'Aveyron, **GAYRARD** à Manhac, **REDON** à Canet de Salars : le champ est limité.

Du côté de mon grand-père paternel, avec les **CRANSAC**, les choses sont très simples. Seul le canton de Tauriac de Naucelle a existé et l'on se marie entre famille voisines. Ainsi mes aïeules se nomment : **VIALETES-ROUTABOUL BARRES-FARRAN** et, en 1650, **JEAN** Jeanne. Original, n'est-ce pas ?

J'ai voulu par ce billet d'humeur vous amener à réfléchir, vous inciter à vous lancer dans cette belle aventure et essayer de comprendre notre propre histoire...

Une seule fois, ils ont franchi le Vaur pour aller épouser à Saint Martin de TEILLET aujourd'hui dans le Tarn, hier paroisse de l'Evêché de RODEZ, une jeune fille prénommée Thérèse **MANHE** dont subsiste toujours la maison natale le moulin de Bonduy à TANUS.

Par ces ancêtres, nous voilà rattachés aux **CRANSAC** de TEILLET

Du côté de la mère de mon grand-père paternel, les **DRUILHE** voulaient que, par elle, nous soyons d'ascendance noble mais nous avons perdu le fil de l'histoire et tout le monde se moquait de tout cela.

J'avais oublié cela, lorsqu'au hasard de mes très nombreuses recherches, j'ai retrouvé cette aïeule d'ascendance noble, fille Jean **de GIREL**, Seigneur de Cassagnes et de Montalies et de son épouse née Françoise de **SOLIER**.



Armoiries du Seigneur de Cassagnes

Dans ce cas il est plus facile d'effectuer des recherches et de remonter le temps de l'histoire.

Marie épousa un riche fermier de Cassagnes, un certain Antoine **ROUVE**, tandis que sa sœur Dorotheé épousait le notaire de ce même lieu. Selon mes recherches, il semblerait que le nom des **de GIREL** se soit éteint sous le second Empire.

Par une autre de ses aïeules, Louise **DRUILHE** nous conduit à Marie **SAILHAT** et ainsi nous unit et nous fait descendre des **CRANSAC** de la Cailholie et des Ardennes.

Actualité



Bernadette CRANSAC

Par décret du Président de la République en date du 11 juillet 2008, paru au Journal Officiel de la République Française le 13 juillet 2009, est nommée Chevalier dans l'Ordre National de la Légion d'Honneur au titre du Ministère du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité ;

* **Madame Bernadette, Geneviève, Marie CRANSAC**, née LEBOLAY épouse de Jean-Claude CRANSAC

C'est au cours d'une cérémonie empreinte d'une grande solennité, que le vendredi 23 janvier 2009 à 18h au Sénat, dans le magnifique salon Napoléon, Bernadette CRANSAC a été décorée de la croix de Chevalier de la Légion d'Honneur par Madame Geneviève de GALARD de HEAULME, ancienne infirmière convoyeuse militaire de l'Armée de l'Air, Commandeur de la Légion d'Honneur, Grand Officier de l'Ordre National du Mérite, héroïne de la guerre d'Indochine.

Entourée de son mari Jean-Claude, de ses enfants, de ses petits enfants, de sa famille, de ses nombreux amis et en présence des membres des Ordres Nationaux porteurs de leurs décorations, conformément au cérémonial d'admission dans l'Ordre, elle a revêcu au travers des propos de Madame de GALARD une frange de sa vie personnelle et professionnelle.



*Le Colonel
Daniel CRANSAC*

Le Colonel Daniel CRANSAC quitte la Brigade des Sapeurs Pompiers de Paris.

La BSPP est née le 18 septembre 1811 par un décret de Napoléon 1^{er} sous la forme d'un bataillon de sapeurs-pompiers. Cette initiative découle d'un terrible incendie en 1810, qui avait endeuillé son propre mariage avec Marie-Louise d'Autriche par la mort d'une dizaine de convives, montrant l'insuffisance des services de secours dans la capitale.

Nous lui souhaitons une excellente retraite et beaucoup de temps à consacrer à notre Association.

Les HERITIERS CRANSAC et leurs DAUPHINS

En vertu des règles de droit coutumier, qui sont les héritiers et leurs Dauphins ?

Branche Des Ardennes LASELVE



➤ **Docteur Frédéric CRANSAC**, né à RODEZ le 29 Juin 1977. Médecin, il est le fils de notre défunt Secrétaire et de son épouse Marie Odile

Branche d'ARVIEU

➤ **Julien CRANSAC**, né à CENTRES le 25 Décembre 1922, marié à Gabrielle ROUX

Dauphins :

Daniel CRANSAC, né le 1^{er} septembre 1948 puis
son frère Jacques CRANSAC né le 1^{er} septembre 1952 à MONTCUQ, marié à Marie LOUBAIAT

Branche de BEGON

➤ **Docteur Jean Louis CRANSAC**, né à LIMOGES le 21 Juin 1929, marié à ALGER à Marie Claude BERNARD

Dauphin :

Jean-Claude CRANSAC, né le 13 juillet 1967 à LIMOGES

Branche de CRESPIN

➤ **Michel CRANSAC**, né le 23 novembre 1957 à ESPALION. Célibataire

Branche de MIOLLES

➤ **Claude CRANSAC**, né le 17 janvier 1749 à ALBI, marié à Béatrice VERGNES le 18 novembre 1972 à SAINT BENOIT LES CARMAUX

Dauphin :

Jérôme CRANSAC, né le 12 juin 1973 à ALBI

Branche de TAURIAC DE NAUCELLE

➤ **Jean CRANSAC** né le 28 juillet 1923 à RODEZ, marié à Hermance NOUVEL †

Dauphin :

Jacques CRANSAC, né le 24 février 1951 à RODEZ, marié le 25 Juin 1983 à Chantal BERTINET

Vous les retrouverez dans les prochains numéros dès lors qu'ils accepteront d'entrer en contact avec notre association et de répondre à un entretien

Retrouvez le Rassemblement CRANSAC sur le WEB
Adresse du site Internet : www.familles-cransac.fr

* Adhérents ayant une adresse Internet